

## **Fiche action « Renforcer la pratique sportive des lycéens »**

La Région souhaite renforcer l'activité physique quotidienne des lycéens en complémentarité du programme Génération 2024 et de la démarche « Ecole promotrice de santé ».

Afin de lutter contre la sédentarité des lycéens et mener les jeunes éloignés de la pratique sportive vers une activité physique régulière, la Région propose des dispositifs construits en cohérence avec l'ensemble des interventions sur l'activité physique au sein de l'établissement (EPS, AS, APQ ...):

### **1. Appel à projet « Renforcer l'activité physique quotidienne au lycée » (APQ)**

Objectif : renforcer la pratique d'activité physique régulière dans une optique de santé et de lutte contre la sédentarité des lycéens. L'action est labelisée Grande Cause Nationale. Ce label, mis en place par l'Etat, est le relai sociétal pour porter l'héritage immatériel des Jeux de Paris 2024, avec pour objectif d'améliorer l'éducation, la santé, l'inclusion et de rendre notre société plus solidaire.

Le projet s'adresse aux membres de la communauté éducative des établissements publics et privés (lycées / CFA / MFR) des Pays de la Loire.

*Rq : plusieurs dépenses ne sont pas éligibles telles que la rémunération ou formation de la communauté éducative, dépenses qui relèvent de la maintenance ou de crédit de fonctionnement octroyé par la Région, simples sorties scolaires ou projets de loisirs ...*

Dossier à déposer après avis favorable du chef d'établissement sur le site de la Région des Pays de la Loire <https://www.paysdelaloire.fr/culture-sport-associations/sport/je-developpe-mon-projet-sportif> avec une fiche action pour décrire le projet, le public cible, les modalités de mise en œuvre, le matériel à acquérir, les partenariats ou prestataires et une fiche budget prévisionnel.

### **2. Appel à projet éducatif – Jeunesse – Bien-être**

Objectif : permettre aux élèves (« les jeunes s'engagent ») et lycées (« les établissements en mode projet ») de proposer une action éducative autour du sport.

Règlement d'intervention et modalités d'inscription disponible depuis la page régionale ENT e-lyco : [https://paysdelaloire.e-lyco.fr/appel\\_a\\_projets\\_educatifs/](https://paysdelaloire.e-lyco.fr/appel_a_projets_educatifs/)

### **3. Plan d'équipements sport- PAREO**

Objectif : permettre le renouvellement des équipements dédiés au sport dans les lycées, l'achat de nouveaux matériels complémentaires ou innovants.

Dans le cadre du recensement PAREO, la Région priorise les équipements ayant bénéficié d'un avis favorable inspecteur/expert. Pour 2024, ce sont plus de 160K€ d'équipements sportifs financés soit 90% des demandes formulées (panneau de basket, tablettes numériques, pack laser run, salle de musculation, but de foot, projet « sauvé l'océan » ...).

Des structures sportives compactes extérieures seront également expérimentées et concernent particulièrement les lycées disposant d'internats et ayant un projet autour du sport et sa mixité (Cf photos ci-après). Ces structures complètent l'offre existante et peuvent intégrer des appareils de cardio-training (environ 25K€ par structure comprenant 2 appareils de cardio-training).

Elément satellite de Cardio training

**Vélo cardio**

Acier peint	3895,20€
Inox	2200€

**Vélo elliptique**

Acier peint	2932,40€
Inox	4013,20€

Livrés non installés. Le coût d'installation dépend du type de sol.

